



30 septembre 2019

Communiqué de presse



Dernière ligne droite pour la co-construction du plan d'actions visant à améliorer la santé-environnement autour de l'étang de Berre

Le plan d'actions sera livré le 12 décembre 2019 à l'issue d'une concertation conduite pendant 12 mois avec les habitants et usagers du territoire. REPONSES fédère les acteurs de l'industrie, des collectivités et de l'État, des associations et des syndicats pour la co-élaboration de cette feuille de route visant à réduire les pollutions de l'air.

Les sujets clés pour les habitants de l'étang de Berre

La concertation citoyenne démarrée en janvier 2019 avec un questionnaire sur la perception de la santé-environnement s'est poursuivie en juin dernier par une phase de concertation sur le terrain. Des rencontres avec les habitants et usagers ont permis de recenser les attentes vis-à-vis de la qualité de l'air, classées en 6 thématiques : **Surveiller & Réglementer – Réduire les émissions de pollution – Améliorer la qualité de vie et la santé – Informer & Sensibiliser – Comment être acteur de la Santé Environnement du territoire ? – Faire évoluer le territoire**

Le bilan de cette concertation est accessible sur www.spppi-paca.org.

Objectif : réduire les pollutions de l'air

Depuis cette opération, le SPPPI coordonne les 6 collèges¹ parties prenantes du projet REPONSES dans la **co-construction du plan d'actions** dont la livraison est prévue mi-décembre 2019. Leur engagement volontaire à coopérer pour améliorer la qualité de l'air se traduit en **une centaine d'actions** conçues comme autant de réponses directes aux attentes exprimées par les habitants. Ils font ainsi face à la situation singulière du territoire de l'étang de Berre et relèvent le défi de **prendre en main le sujet de la pollution de l'air**. 3 actions sont d'ores et déjà engagées et démontrent la volonté d'agir concrètement. *Présentation détaillée dans la note focus jointe* : **Mise en place d'une consultation spécialisée pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales - Intensification du suivi des Particules Ultra-Fines - Dispositifs d'information de la population**

Un dispositif participatif ouvert à tous

Une prochaine phase de dialogue avec les citoyens est programmée sur les 2 derniers mois de l'année pour **finaliser le plan d'actions dans une logique itérative** : mise en discussion d'une version initiale, amendements pour une version intermédiaire et consolidation pour une version finale présentée au public le 12 décembre 2019. Ce dispositif de **concertation à l'échelle des 21 communes** du pourtour de l'étang de Berre invite l'ensemble des citoyens, habitants et salariés à venir apporter leur contribution pour l'élaboration du plan d'actions. *Cf note focus jointe*

Contacts Presse :

Gwénaëlle Hourdin
Déléguée générale
Tél. 04 86 64 69 40

gwenaelle.hourdin@spppi-paca.org

Karine Oudot
Chargée des relations presse
Tél. 06 71 79 93 72

karine.oudot@apesa.fr

Contact garant : xavier.derrien@garant-cndp.fr

¹ Associations : ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais ; Collectivités : la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer ; État : la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille ; Industriels : le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF) ; Syndicats : la CGT et FO auxquels s'adossent, à titre d'experts, le Cerege, AtmoSud, CIAS Pays de Martigues et l'Institut Eco-Citoyen.

Prochaines étapes de la concertation



CONCERTATION TEMPS 2

Lecture critique de la version initiale du plan d'actions : un temps d'échanges avec les citoyens éclairés par les collègues-contributeurs pour analyser les actions.

JEUDI 7 NOVEMBRE 2019
Fos-sur-Mer (*à confirmer*)
18h00-20h30

VENDREDI 8 NOVEMBRE
Vitrolles -18h00-20h30

SAMEDI 9 NOVEMBRE
Martigues - 9h30-12h00

CONCERTATION TEMPS 3

Réunion publique pour la présentation de la version définitive du plan d'actions

Ateliers focus sur les actions

Table ronde d'experts qui portent un regard sur le territoire

Discussions avec les citoyens

JEUDI 12 DECEMBRE 2019
Villa Khariessa, Martigues
16h30 – 21h00

3 actions engagées pour la santé-environnement des habitants du pourtour de l'étang de Berre

ACTION #1 / Intensification du suivi des Particules Ultra-Fines (PUF)

Porteur de l'action : ATMO SUD

Principe : Un programme industriel spécifique est mené par Atmosud pour intensifier le suivi des pollutions en lien avec l'activité industrielle, particulièrement importante sur ce territoire. Il s'articule autour de **l'intensification de la surveillance** à la fois des Composés Organiques Volatils, **des Particules Ultra Fines** et de composés singuliers à certaines sources comme les métaux, les HAP, le mercure, ... Pour mener à bien ce programme, une collaboration forte est nécessaire avec le monde de la recherche, tout comme un accroissement de compétences en matière de modélisation des rejets industriels. L'intensification de la collaboration avec les différents industriels est également recherchée. Un volet de communication vers le grand public est présent dans ce programme afin de **porter à connaissance du plus grand nombre les observations et les actions réalisées.**

Délai(s) et lieux de mise en œuvre : actif depuis le 1^{er} septembre 2019

Lieux déjà équipés ou explorés : Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer

Lieux équipés dans le courant 2019 : Port-Saint Louis, Rognac, Marignane

Contact presse pour l'action PUF : Sébastien MATHIOT tél. 04.42.13.01.27
sebastien.mathiot@atmosud.org

ACTION #2 / Consultation spécialisée pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales

Porteur de l'action : ARS PACA

Principe : Les financements conjoints accordés par l'ARS PACA et le Conseil Régional, dans le cadre du plan régional santé environnement (PRSE), ont permis au Centre hospitalier de Martigues d'ouvrir, depuis le 1^{er} septembre 2019, une consultation spécialisée pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales au sein du centre de consultations médicales de Port de Bouc. Ce projet est issu du contrat local de santé (CLS) du pays de Martigues.

Délai(s) de mise en œuvre : actif depuis le 1^{er} septembre 2019

Lieu(x) : Centre hospitalier de Martigues - centre de consultations médicales de Port de Bouc

Descriptif

Cette action comporte deux volets :

1. **Faciliter l'information et l'accès aux soins en lien avec les pathologies professionnelles et environnementales :** actions d'information, d'animation et de coordination pour mobiliser les médecins de ville, et autres professionnels de santé tout en prenant en compte les dispositifs déjà existants en Santé travail, notamment ceux soutenus par la DIRECCTE et les Services de Santé au Travail.
2. **Permettre le dépistage et l'orientation :** mise en place de consultations médicales (dépistage et orientation) spécialisées pour les maladies professionnelles au sein du centre de consultations médicales de Port de Bouc. Ces consultations permettront de réaliser un diagnostic physiopathologique et d'explorer les causalités probables de la maladie en lien avec l'exposition professionnelle et environnementale du patient. En parallèle, animation d'un réseau d'experts en vue de la mise en place, à terme, d'un comité d'experts pluridisciplinaires permettant de consolider l'exploration des facteurs de risques suspectés à l'origine de la maladie des patients.

Contact presse pour l'action ARS : Service communication de l'ARS PACA 04.13.55.83.70 [ars-paca communication@ars.sante.fr](mailto:communication@ars.sante.fr)

ACTION #3 / Dispositifs d'information de la population

Le sujet de l'information est au cœur des attentes de la population rencontrée lors des séquences de concertation. Les acteurs des collèges de REPONSES travaillent à l'élaboration de solutions multiples. A ce stade, ils attirent l'attention sur 2 d'entre elles, complémentaires et portées par des acteurs distincts : Répondre aux questions avec ZIP-COM, une action déjà initiée sur le territoire par le Grand Port Maritime, qui est revitalisée dans le cadre du plan d'actions REPONSES + Informer avec une nouvelle plateforme grand public en préparation avec le GMIF

Porteurs des actions : Industriels GMIF et Grand Port Maritime de Marseille

Principe : Informer la population en temps réel sur les événements industriels en cours entraînant une perception extérieure ou ayant un impact environnemental inhabituel.

Lieu(x) : Bassin industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer

Descriptifs

- **Relance de ZIP COM, un outil de questions/réponses**

ZIP-COM, la ligne téléphonique animée par le Grand Port Maritime de Marseille permet de s'informer en temps réel sur la zone industrialo portuaire de Fos. Un numéro unique : 06. 0896.3354. Son objectif est de remédier à l'absence d'un interlocuteur global vers lequel chacun (grand public) pourrait se tourner lorsqu'il remarque un dysfonctionnement sur la Zone Industrialo Portuaire. Avec ZIPCOM, il s'agit d'orienter vers le Cyprès (Centre d'information pour la prévention des risques majeurs) toutes les **observations et les questions sur la zone industrialo-portuaire**, hors alertes et incidents, et **d'y apporter des réponses**. Concrètement, une sorte de cahier de doléances est constitué, disponible sur Internet, où sont notés la question posée, la réponse apportée, et le cas échéant le complément d'information demandé.

Déploiement : Le dispositif est actif depuis 2016 et bénéficie d'une nouvelle campagne de communication dans le cadre de REPONSES.

Contact presse pour l'action ZIP COM : Géraldine Planque tél 04.91.39.47.36

Geraldine.Planque@marseille-port.fr

- **Création d'une plateforme d'informations**

Pour donner de l'information à la fois préventive dans le cas d'un événement prévisible ou planifié et également réactive en cas d'incident sur une installation avec perception à l'extérieur du site, le collectif des industriels (GMIF) élabore une plateforme en ligne.

L'information est ainsi déployée rapidement par un canal unique. Le dispositif doit permettre aux industriels de transmettre une information factuelle en direct vers ses interlocuteurs habituels (collectivités, riverains, médias) et vers le grand public, au moyen d'un **site Internet dédié**, avec la possibilité de créer des **notifications sur le smartphone** des abonnés.

L'information réglementaire obligatoire des industriels aux services de l'État ne sera pas affectée par ce dispositif.

Délai de mise en œuvre : janvier 2020

Contact presse action Industrie/GMIF : Nathalie Azema, tél 04.42.43.17.03 azema@upe13.com